

SYNTHESE
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERNATIONAL
Jackson Hole (Wyoming, États-Unis)
9-12 octobre 2019

COMMISSION CONSTITUTION ET STATUTS

1. A confirmé la décision de la majorité des conciliateurs dans la procédure de résolution de litige au niveau du district déposée par le Lions club Al Rehab et a confirmé l'appui de la candidature au poste de directeur international du Past gouverneur de district Ahmed Salem émis lors du congrès du district 352 tenu en mai 2019.
2. A indiqué que l'ancien membre Byung-Gi Kim soit inéligible pour toute future affiliation au Lionisme et qu'il ne puisse être reconnu à l'avenir en tant que Lion ou Past directeur international.
3. A révisé la procédure de plainte relative aux élections d'officiel international et de vice-gouverneur de district (Chapitre XXV du manuel des règlements du conseil d'administration) afin de clarifier que les élections pour les postes de troisième vice-président international et de directeur international sont des élections indiquant l'appui de leur district ou district multiple et non pas pour la fonction.
4. A révisé le Chapitre VI, Paragraphe B.1. du Manuel des règlements du conseil d'administration afin d'assurer la cohérence avec les modifications adoptées précédemment.
5. A rédigé une résolution devant être proposée à la Convention internationale 2020, afin de modifier l'Article II, Section 6 de Statuts internationaux pour refléter la pratique actuelle d'un scrutin sur trois jours pendant la Convention.
6. A rédigé une résolution devant être proposée à la Convention internationale 2020 afin de modifier l'Article IX, Section 6 (e) des Statuts internationaux pour supprimer le droit de vote des postes de cabinet de district nommés, lors de réunions extraordinaires destinées à pourvoir un poste vacant de gouverneur de district, et d'exiger qu'un préavis de 15 jours soit fourni à tous les participants éligibles.
7. A rédigé une résolution devant être proposée à la Convention internationale 2020 afin de modifier l'Article XII, Section 2 (a) des Statuts internationaux pour augmenter les cotisations annuelles de 3 dollars US à compter du 1^{er} juillet 2021 et de permettre qu'un ajustement annuel selon l'inflation américaine puisse être appliqué aux cotisations semestrielles de l'année précédente, à compter du 1^{er} juillet 2022.

COMMISSION CONVENTION

1. A fixé l'allocation journalière des membres nommés à la commission de vérification des pouvoirs qui ne reçoivent pas d'autres remboursements, des gouverneurs élus de district, des formateurs du séminaire des gouverneurs élus de district et des employés qui assisteront à la Convention 2020 à Singapour.
2. A révisé le programme de la Convention 2020 à Singapour.
3. A augmenté le remboursement des nuits d'hôtel pour les gouverneurs élus de district à la Convention.
4. A modifié les règlements pour refléter les huit (8) régions constitutionnelles, le cas échéant.

COMMISSION SERVICES AUX DISTRICTS ET AUX CLUBS

1. A reconnu la République d'Irak comme pays non rattaché à un district et a nommé la Past présidente de zone Amine Hacha au poste de Lion coordonnateur de ce pays pour les mois restants de l'exercice fiscal.
2. A nommé Rodolfo Espinal, directeur international, Lion coordonnateur pour la République d'Haïti pour les mois restants de l'exercice fiscal.
3. A approuvé la proposition de redécoupage présentée par le district 315-A2 (Bangladesh) et qui prendra effet dès la fin de la Convention internationale 2020.
4. A modifié le règlement en matière de remboursement du gouverneur de district afin de permettre au gouverneur de district de faire plusieurs visites d'un club, selon les besoins, dans les limites du budget alloué.
5. A demandé à la commission Constitution et Statuts de rédiger un amendement aux Statuts internationaux à soumettre au vote lors de la Convention internationale 2020 afin de supprimer le droit de vote des postes de cabinet de district nommés, lors de réunions extraordinaires destinées à pourvoir un poste vacant de gouverneur de district, et d'exiger qu'un préavis de 15 jours soit fourni à tous les participants éligibles.
6. A modifié les Statuts standard de district pour limiter le vote lors des réunions extraordinaires destinées à pourvoir un poste vacant de Vice-gouverneur de district du gouverneur de district, Vice-gouverneur de district restant, Past gouverneurs de district, Past directeurs internationaux et Past présidents internationaux, et d'exiger qu'un préavis de 15 jours soit fourni avant la réunion pour tous ces postes.

COMMISSION FINANCES ET OPÉRATIONS DU SIÈGE

1. A approuvé les prévisions du 1^{er} trimestre de l'exercice 2019-2020, qui affiche un déficit.
2. A demandé à la commission Constitution et statuts de rédiger un amendement aux Statuts internationaux à soumettre au vote lors de la Convention internationale 2020 au sujet des cotisations internationales.
3. A modifié l'énoncé de la déclaration de politique d'investissement concernant le 401(k) de l'Association internationale des clubs Lions 401 (k).
4. A révisé pour clarification le Chapitre II du Manuel des règlements du conseil concernant les conflits d'intérêt.
5. A révisé pour clarification le chapitre V du Manuel des règlements du conseil concernant le statut de protection modifié des clubs.
6. A révisé le chapitre XI du Manuel des règlements du conseil afin de l'aligner sur les pratiques actuelles de l'association et les révisions d'ordre administratif correspondantes.
7. A révisé le Chapitre XXIII du Manuel des règlements du conseil pour incorporer l'Afrique comme Région constitutionnelle VIII.
8. A révisé le Règlement sur les voyages et le remboursement des frais des officiels exécutifs.
9. A révisé la matrice des niveaux d'autorisation de signature de la politique d'achat.

COMMISSION FORMATION DES RESPONSABLES

1. A approuvé une proposition visant à finaliser le calendrier annuel des instituts 2020-2021 quatre mois plus tôt que l'année précédente, de manière à ce que le calendrier des instituts puisse être publié d'ici avril 2020 et que les dossiers de candidature puissent être disponibles d'ici le 1^{er} mai 2020.
2. A confirmé le lancement progressif de la nouvelle application Learn au sein de l'écosystème numérique du LCI, qui comprend le nouvel outil de création de rapports SMA-EML et le Centre de formation Lions, avec pour objectif que l'application soit disponible pour tous les membres Lions et Leos en janvier 2020.
3. A approuvé une proposition d'une future révision du curriculum de la filière de formation des responsables pour tous les niveaux de dirigeants au cours des quatre prochaines années.

COMMISSION PLANIFICATION À LONG TERME

1. A été informée de la création d'une équipe composée de membres du personnel pour lancer la phase d'études du projet au sujet du rôle de gouverneur de district.
2. A examiné un projet de charte de l'équipe de projet LCI Forward et a nommé les membres de l'équipe.
3. A adopté une résolution demandant la révocation du comité ad hoc sur la représentation au conseil d'administration, comité précédemment approuvé pour l'exercice 2019-2020, et que la création d'un nouveau comité ad hoc sur la représentation au conseil d'administration ne soit pas considérée avant 2023-2024.

COMMISSION MARKETING ET COMMUNICATION

1. A révisé le Chapitre XIX révisé, Paragraphes A., B., C. et D. du Manuel des règlements du conseil international pour mettre à jour les termes obsolètes et clarifier les priorités de la Division Marketing. En général, les mises à jour apportées à ce chapitre reflètent la volonté de fournir davantage médias et contenus par le biais de moyens numériques.
2. A révisé le Chapitre XIX révisé, Paragraphe F. du manuel des règlements du conseil international pour augmenter le nombre de récompenses présidentielles et du Leadership pour permettre une reconnaissance liée à la Campagne 100. Le nombre de médailles présidentielles augmentera de 200 (pour un total de 1825) et les médailles du Leadership de 200 (pour un total de 1980) pour les années Lions 2019-2020 et 2020-2021. Après l'année 2020-2021, le nombre de médailles présidentielles et du Leadership sera automatiquement rétabli aux montants précédemment disponibles.
3. A révisé le chapitre XIX, Protocole officiel, du manuel des règlements du conseil international afin de clarifier la description dans le paragraphe d'introduction. Le changement remplace le mot « précédent » par le mot « préséance ».
4. A révisé le texte lié au magazine LION afin de permettre que les réunions des éditeurs internationaux du magazine LION puissent être fixées à la discrétion du rédacteur en chef. Par conséquent, le Chapitre II, Paragraphe J.1.c. (7) du manuel des règlements du conseil a été modifié en supprimant les mots « chaque année » et en les remplaçant par les mots « lorsque le rédacteur en chef du magazine LION le juge nécessaire ».
5. A approuvé des subventions RP pour le district multiple 3231, le district multiple J, le district multiple LD, le district multiple H, le district multiple 103 et le district simple 50.

6. A ajusté les critères de subvention RP pour accepter 4 l'avenir les demandes de sous-districts, zones et régions provisoires, en plus des demandes des districts multiples et des districts simples. Des modifications officielles seront apportées aux formulaires de demande de subvention pour l'année Lions 2020-2021. Les approbations provisoires de subvention seront prises en compte au cours de l'année 2019-2020 telles que reçues et approuvées par la commission Marketing et communication.
7. A exploré les possibilités de sponsoring lors de discussions avec la commission Convention. A discuté de l'étude et de la création d'un prospectus dans le cadre de l'initiative, avec pour objectif de présenter un rapport aux commissions lors de la prochaine réunion du conseil.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DE L'EFFECTIF

1. A repoussé de 30 ans à 35 ans l'âge maximum pour le type d'affiliation Leo-Lion et tous les avantages associés, et modifié les dispositions dans le manuel des règlements du conseil d'administration pour refléter ce changement de limite d'âge.
2. A approuvé la proposition du District multiple 104 de créer le Lions club de Norvège, un club virtuel spécial, en vue de l'évaluation d'un programme pilote lors de la réunion du conseil d'administration d'octobre/novembre 2022.
3. A approuvé huit (8) Lions et huit (8) Leos comme membres du Comité consultatif du programme Leo clubs pour le mandat de juillet 2020 à juin 2022, ainsi que sept (7) suppléants Lions et huit (8) suppléants Leo.
4. A modifié les critères permettant aux coordinateurs Coordinateur Clubs spécialisés de demander un remboursement jusqu'à la fin du programme pilote en juin 2020. Les précédents critères consistaient en la création de trois clubs spécialisés ET le recrutement de 100 nouveaux membres pour un remboursement maximum de 2 000 USD. Les nouveaux critères incluent le remboursement à hauteur de 1 000 USD pour la création de deux nouveaux clubs spécialisés.
5. A décidé que l'approbation d'un gouverneur de district serait nécessaire pour ajouter plus de 30 nouveaux membres à la fois dans un club existant.
6. A modifié le texte du Chapitre XXIV afin de refléter le changement dans la longueur du mandat de coordinateur SMA de district multiple qui passera de 3 ans à 1 an à compter du 1^{er} juillet 2020.

COMMISSION SERVICE

1. A approuvé un nouveau logo et une nouvelle identité de marque pour le programme de sensibilisation au diabète Strides du Lions Clubs International.
2. A révisé le Chapitre XIII, Paragraphe D.4. du Manuel des règlements du conseil afin de mieux l'aligner sur les pratiques actuelles du LCI en matière de relations internationales.
3. A discuté de l'importance du signalement des activités de service par les clubs et des plans pour l'augmenter.
4. A examiné les projets de célébration de la Journée mondiale du diabète visant à faire un million de dépistage du diabète de type 2, en partenariat avec la Fédération internationale du diabète.

5. A reçu une mise à jour sur de nombreux programmes en cours et prévus, notamment le dépistage du diabète de type 2, les mini-subventions Diabète, Strides, les camps et groupes de soutien pour personnes diabétiques ainsi que sur les banques de cornées Lions.

COMMISSION TECHNOLOGIE

1. A longuement discuté du RGPD et a reconnu l'importance continue de la confidentialité des membres.
2. A reçu une mise à jour sur les produits existants et les feuilles de route existantes, et s'est réunie avec les commissions Convention, Services aux districts et aux clubs, Formation des responsables, Marketing et communication, Développement de l'effectif et Service.
3. A examiné l'utilisation de la technologie, notamment dans les domaines du traitement du langage naturel et de l'apprentissage automatique.
4. A reçu une mise à jour stratégique sur le commerce électronique et a approuvé une proposition d'approche pour poursuivre.

Pour plus d'informations sur les résolutions présentées ci-dessus, consulter www.lionsclubs.org ou contacter le Bureau international au + 1 630 571 5466.